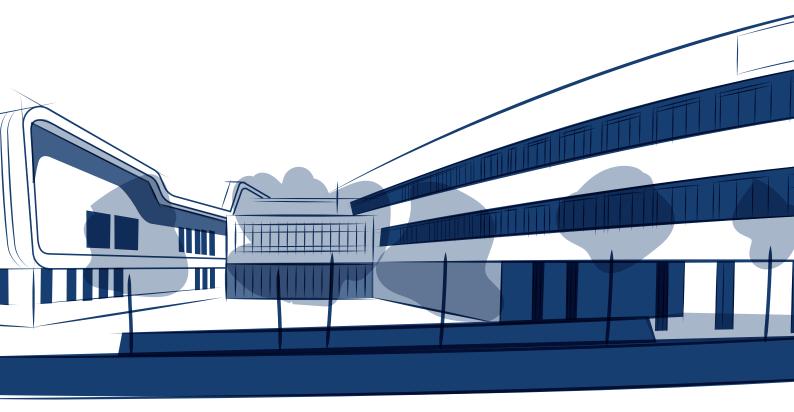
Bienvenue

À LA POLYCLINIQUE DE KÉRIO



MON PASSEPORT AMBULATOIRE

Mon praticien :
Numéro de téléphone du secrétariat :
Date de consultation d'anesthésie (rendez-vous à prendre 15 jours avant la date d'intervention):
Date et heure de l'intervention :
Vous serez contacté la veille de votre hospitalisation pour confirmer l'horaire de votre entrée et vous communiquer les dernières consignes.
En cas d'urgence, vous pouvez nous contacter au 02 97 28 30 00.





Mon parcours de soins

1. Avant le jour de mon intervention

• Préadmission administrative à faire le jour du rendez-vous d'anesthésie

Je me rends à l'accueil de la Polyclinique, je réalise mon dossier administratif et je choisis mes prestations hôtelières.

Appel de la veille

Je serai contacté la veille de mon intervention pour confirmer l'horaire de mon entrée et me communiquer les dernières consignes préopératoires.

Selon les consignes données par l'IDE lors de l'appel douchez-vous, dépilez-vous.

Consignes pré-opératoires

Je respecte les consignes de jeun transmises par le praticien :

Ne pas manger, ne pas fumer, ne pas vapoter, ne pas mâcher de chewing gum.

Retirer vernis à ongles, bijoux, piercings, faux-ongles, maquillage,

lentilles de contact.

Je réalise une douche la veille et le jour de l'intervention

Je porte des vêtements propres.

6. Le retour à domicile

• En cas de problème

Je peux appeler la clinique, en précisant mon nom et prénom, la date de l'intervention et le nom de mon chirurgien. L'appel doit se faire dans les 48h. Au-delà de ce délai, veuillez prendre rendez-vous avec votre chirurgien ou votre médecin traitant.

Appel du lendemain

Je serai contacté entre un et trois jours après mon hospitalisation par l'établissement par téléphone pour évaluer mon état de santé.

Questionnaire e-satis

Quelques semaines après mon hospitalisation, je reçois automatiquement par e-mail, un lien vers un questionnaire sécurisé et anonymisé. Je peux donner en quelques minutes mon avis sur l'accueil dans l'établissement, la prise en charge, la chambre, les repas, l'organisation de la sortie.

2. Mon arrivée à l'établissement le jour de l'intervention

- Je me rends à l'accueil de la clinique pour présenter mes documents d'entrée pour mon admission.
- L'agent d'accueil me guidera vers la salle d'attente ambulatoire.

5 4

3. Mon séjour

Arrivée en Ambulatoire

Je serai accueilli par une IDE qui finalisera mon dossier et qui me dirigera ensuite vers le vestiaire et le salon préopératoire pour attendre le transfert au bloc avec un brancardier.

Objets de valeur

D'une manière générale, je n'apporte pas d'objets de valeur ou de sommes importantes en espèce. La Polyclinique décline toute responsabilité en cas de perte. Cependant en cas d'oubli ou d'entrée en urgence, les bijoux, les valeurs, les espèces peuvent être déposés au coffre central (s'adresser à l'accueil). Un inventaire sera dressé en votre présence.

Collation

En ambulatoire, une collation me sera servie après mon examen ou mon intervention en fonction de la prestation que j'aurai choisie lors de la préadmission.

Accompagnant

La présence d'un accompagnant aux côtés du patient dans les chambres particulières peut être acceptée après accord du personnel soignant et du médecin. L'accompagnant devra respecter les règles du service. Notre établissement met à disposition des distributeurs au rez de chaussée ainsi qu'un self au -1 ouvert de 11H45 à 13H45.

Horaires ouverture de l'ambulatoire

Notre service est ouvert de 7h00 à 20h30.

5. La sortie

Consignes de sorties

Je dois sortir accompagné et avoir une personne présente près de moi la première nuit.

Je ne conduis pas.

Je m'assure d'avoir un téléphone à proximité en cas de besoin

Je prends du repos, évite les efforts et m'assure de ne pas boire d'alcool ou fumer pendant douze

Je suis le traitement ordonné par mon praticien.

Je suis les consignes de sortie.

4. Après mon intervention

- Je serai installé en chambre/espace individuel ou chambre /salon multiple selon la prestation choisie.
- Je suis pris en charge par un infirmier et une collation m'est donnée selon la prestation choisie.
- Mon praticien peut me rendre visite et décidera de l'heure de ma sortie. Si mon état de santé le nécessite, mon praticien peut décider d'une nuit d'hospitalisation.

Nos spécificités en ambulatoire

Cette page me permet de me familiariser avec les lieux et le parcours de chirurgie ambulatoire.



L'accès à votre fauteuil, lit ou chambre se fera uniquement après l'intervention

Notre service est composé de deux secteurs.

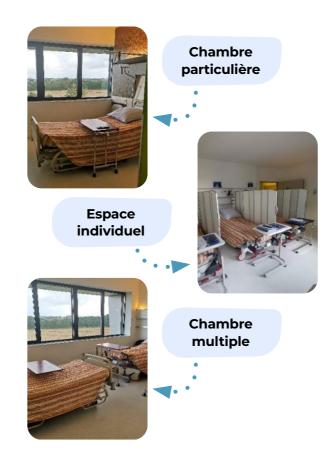
LE CIRCUIT COURT

Composé de 2 salons post opératoire: 1 salon composé de 4 espaces individuels et 1 salon multiple de 4 fauteuils et de 3 chambres seules, d'un vestiaire et d'une salle à manger. Ce secteur est spécifiquement dédié aux examens endoscopiques et certains actes chirurgicaux légers



L'AMBULATOIRE

Composé de 1 chambre avec 3 espaces individuels, 1 chambre multiple avec 3 lits et de 11 chambres seules, ce secteur est dédié aux patients réalisant un **examen** ou une intervention sur une hospitalisation de quelques heures.



Mon mémo

Les documents essentiels à prendre avec moi
Ma pièce d'identité
• Ma carte vitale
• Ma carte de mutuelle
• Les autorisations d'opérer et d'anesthésie signées
● Pour les personnes sous tutelle les autorisations d'opérer et d'anesthésie signées par le tuteur
● L'autorisation d'opérer signée par les deux représentants légaux (pour mon enfant)□
ullet Le livret de famille (pour mon enfant) $lacksquare$
ullet Le carnet de santé (pour mon enfant) $lacksquare$
ullet Le questionnaire pré-anesthésique rempli $lacksquare$
• Mes ordonnances de traitement ainsi que le traitement
ullet Mes bilans et examens prescrits par le praticien $lacksquare$
• Un moven de paiement

Je n'oublie pas non plus

- Les consignes de jeûne
- Des vêtements confortables
- Les boîtiers de rangements de vos lunettes,

lentilles, appareils auditifs, prothèses dentaires, prothèse oculaire

- De la lecture, ou de quoi écouter de la musique avec casque
- De ne pas apporter de bijou ou tout autre objet de valeur

Je m'assure que

- Une personne est prévenue et me raccompagnera lors de ma sortie
- J'ai la présence d'une personne dès mon retour à domicile pour la première nuit

la prise en charge des enfants



Les mineurs doivent être accompagnés tout au long du séjour d'un parent ou de leur représentant légal. La présence d'au moins un des deux parents est obligatoire durant tout le temps d'hospitalisation des enfants de moins de 16 ans. Après l'intervention, cette présence est essentielle pour rassurer l'enfant. Lors de la sortie de votre enfant, deux adultes doivent être présents pour assurer la sécurité lors du retour à domicile.

N'oublie pas ton doudou propre, ton biberon, quelques jouets, ton carnet de santé et l'autorisation d'opérer signée de tes deux parents ou responsables légaux.

Le Groupe Vivalto Santé

Créé en 2009 par Daniel CAILLE, Vivalto Santé devient l'un des acteurs majeurs de l'hospitalisation en Europe. Il est constitué d'un réseau de 100 établissements de santé répartis dans 6 pays (France, Suisse, Portugal, Espagne, Tchéquie et Slovaquie) au sein desquels travaillent près de 6 500 praticiens et plus de 20 000 salariés. En France, Vivalto Santé compte 53 établissements ; ce qui en fait le troisième acteur de l'hospitalisation privée. Depuis plus de 12 ans, Vivalto Santé connaît une croissance significative grâce à sa stratégie d'acquisition. Le Groupe tire son attractivité d'un modèle d'entreprise unique : « la Troisième Voie ». Ce modèle est fondé sur un partenariat médical et capitalistique regroupant à la fois les praticiens du Groupe et des investisseurs financiers pour une gouvernance partagée. Cette approche spécifique permet d'associer les praticiens aux décisions stratégiques des établissements dans lesquels ils exercent.

Le Groupe Vivalto Santé est le 1er groupe de cliniques privées à s'être engagé dès septembre 2020 dans une démarche d'entreprise à mission en inscrivant dans ses statuts, sa raison d'être au service des patients tout au long de leur parcours de soins et tout au long de leur vie. Six engagements ont été pris qui concernent le système de gouvernance partagée avec le corps médical, la prise en charge globale de tous les patients sur ses territoires, l'inclusion des professionnels et la pérennité de l'entreprise. Par ailleurs, le Groupe Vivalto Santé s'est engagé à maîtriser son empreinte environnementale et fait de l'innovation et de la Recherche des priorités au profit des patients, des médecins et des salariés.

Site web: https://www.vivalto-sante.com/

Plan de l'établissement et accès



Numéros utiles

- Accueil: 02 97 28 30 00
- Service ambulatoire: 02 97 28 30 70 / ambulpdk@vivalto-sante.com
- Service circuit court: 02 97 28 30 57 / ambulpdk@vivalto-sante.com
- Secrétariat d'anesthésie : 02 97 28 30 83

Coordonnées

Polyclinique de Kério Kério CS 80040 56920 NOYAL-PONTIVY 02.97.28.30.00

contactkerio@vivalto-sante.com



